

LA  
gazette  
du  
5/5/17

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Procédure adaptée

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Commune de Saint PAUL DE JARRAT - Rue Centrale - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT. Tél : 05 61 64 18 30. E-mail : [secretaire.stpauljarrat@wanadoo.fr](mailto:secretaire.stpauljarrat@wanadoo.fr)

Objet du marché : Construction d'une Halle  
Lieu d'exécution des travaux : Avenue de Sciôs - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Délais d'exécution : 3 mois à compter de l'ordre de service.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 4 septembre 2017

Modalité de financement : Ressources communales. Paiement par mandat administratif.

Caution et garantie : DCE remis à titre gratuit (hors frais d'envoi éventuels). Retenue de garantie : 5%

Type de procédure : Procédure adaptée

Nature et désignation des lots :

Lot n°1 : démolition - gros-oeuvre - ossature bois - charpente - couverture

Lot n°2 : menuiseries extérieures

Lot n°3 : doublage - cloisonnement - plafonds - isolation

Lot n°4 : électricité

Lot n°5 : peinture

Lot n°6 : bâches

Prestation divisée en lot ; possibilité de présenter une offre pour un lot ou plusieurs lots

Critères de sélection des candidats : Garantie technique et financières, références suffisantes.

Critères utilisés pour l'attribution des marchés : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères par ordre décroissant d'importance avec pondération : prix des prestations (travaux de base et options retenues) = 60 %, valeur technique de l'offre = 40 % avec pondération (suivant règlement de consultation)

Date limite de réception des offres : Mercredi 31 mai à 12h00

Adresse où doivent être transmises les offres : Mairie de ST PAUL DE JARRAT - Rue Centrale - 09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Durée de validité de l'offre : 90 jours

Modalité d'obtention du dossier : Le dossier est à retirer chez : Ariège REPRO, 24, rue des Marchands, 09000 FOIX, Tél : 05 61 65 60 69 Fax : 05 61 02 97 37 ou téléchargeable gratuitement sur le site internet : <https://gazette-ariegeoise.fr/> ; <http://gazette-ariegeoise.e-marchespublics.com/>

Renseignements : CM2A Cédric MUNOZ Atelier d'Architecture, 1, avenue de Mirepoix, 09340 VERNIOLLE, Tél : 05 61 69 55 00, Fax : 05 61 69 56 33 - [c.munoz@cm2a.org](mailto:c.munoz@cm2a.org)

Recours : Instance chargée des recours - Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV - 31068 TOULOUSE - Tel : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40

Détails d'introduction des recours : selon les dispositions du Code de Justice Administrative. En application de l'article L 551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction de recours peut se faire jusqu'à la signature du marché. Selon les articles L 551-13 et L 551-23 relatifs au référé contractuel, un recours direct contre le contrat prévu à l'article R 551-7 peut être formé dans un délai de trente jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché. En vertu de l'article R 421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargée de l'insertion : vendredi 28 avril 2017.